

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS 03/10/2024****D33- DECISION MODIFICATIVE N° 1**

Date de convocation :	26/09/2024	VOTES	
Nombre de membres en exercice :	15	Pour :	14
Nombre de membres présents :	12	Contre :	0
Nombre de suffrages exprimés :	14	Abstention :	0

L'an 2024, le 03 octobre, Le conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Christophe LANGLADE Maire Christophe LANGLADE

Présents : Christine BILLE, Françoise BOURHIS, Cindy CALESTROUPAT, Agnès CLARAC, Nicolas DARZAC, Christian FROUIN, Cédric LABORDE, Jean-Michel LAMARQUE, Christophe LANGLADE, Sophie LAPORTE, Jacques LASSERRE, Guillaume LESCLOUPE

Procurations : Bastien LANNUSSE à Christophe LANGLADE  
Vincent BERDOULET à Christophe LANGLADE

Absents : Alice DABADIE

Excusés : Bastien LANNUSSE, Vincent BERDOULET

Secrétaire de séance :

Objets : 1er REMBOURSEMENT EMPRUNT CITY STADE

**INVESTISSEMENT**

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
1641 (16) : Emprunts en euros	15 500,00		
2188 (21) : Autres immobilisations corpore	-15 500,00		
	<b>0,00</b>		
<b>Total Dépenses</b>	<b>0,00</b>	<b>Total Recettes</b>	

Certifié exécutoire par Christophe LANGLADE, Le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture ou sous-préfecture, le et de la publication le

A VIELLA, le 04/10/2024

Ont signé Le Maire et le(s) secrétaire(s) de séance pour extrait conforme

Le Maire




le(s) secrétaire(s) de séance

